

## Vœux du Maire 2019

Monsieur le Sénateur

Mesdames et Messieurs les conseillers départementaux, régionaux

Monsieur le Commandant de gendarmerie

Mesdames et Messieurs les Maires

Mesdames et Messieurs les élus, adjoint, conseillers municipaux et délégués du syndicat des écoles

Mesdames et Messieurs les présidents et responsables d'associations

Mesdames et Messieurs, chers amis

Je vais, tout d'abord, vous remercier pour votre présence à cette cérémonie des vœux du maire et du président du SIVU de la Roselière.

Tout d'abord aussi, je souhaite qu'on ait tous une pensée particulière pour ceux qui nous ont quittés en 2018, leurs proches, leurs familles.

Pour tous ceux qui sont malades, touchés par le malheur ou le handicap.

Je voudrais vous souhaiter à tous une très bonne année 2019 ainsi qu'à tous les acteurs de la vie communale :

- Les services techniques et administratifs
- Les élus de tous les conseils municipaux ici réunis
- Les membres du CCAS, du SIVU de la Roselière, les enseignants et des services
- Les services et les élus de la CCPH
- Les autorités civiles et militaires
- Les services déconcentrés de l'État
- Et tous les autres partenaires tels que le conseil départemental, les parlementaires, les associations de maires
- Les services et toutes les structures auxquelles nous appartenons.

### **Le contexte général :**

Est plutôt tendu pour les communes rurales, en ce qui nous concerne :

- L'effet « baisse des dotations » impacte nos projets.
- Les taux de subventions pour l'assainissement aussi.
- Les cours du bois pour l'essence hêtre restent bas.
- La réduction des emplois aidés impacte notre fonctionnement.

- La suppression de la taxe d'habitation risque de faire perdre aux communes encore plus d'autonomie financière
- Le transfert des compétences eau et assainissement reste une bombe à retardement.
- Le phénomène « gilets jaunes » a fait que les mairies, donc les maires, deviennent de par leur proximité et leur présence permanente (ou presque, car nous devons beaucoup œuvrer en dehors de nos communes au sein de multiples instances) le principal rouage de l'expression démocratique. Nous recevons les personnes, recueillons les doléances et les faisons remonter aux associations de maires, au préfet (donc l'État) et aux parlementaires. Pour ma part la mairie de Saulnot continue d'être ouverte pour ce grand débat national.

### **2018 fut une année mouvementée sur le plan national :**

- Nous avons dû faire face à l'instar de nombreuses communes rurales au problème de la non prise en compte des aspirations et besoins des zones rurales
- Installation des zones blanches de médecine générale par manque de médecins généralistes : A Saulnot, 2 médecins : l'un des deux souhaite arrêter pour prendre une retraite bien méritée. Pour le remplacer, vu le nombre de patients concernés il faut deux médecins. Suite à une médiatisation nationale pour faire appel à candidats, pas de médecin généraliste intéressé ou en mesure de le remplacer.

Le risque est de perdre, le jour où il s'arrêtera, le cabinet infirmier (4 infirmières), la pharmacie (5 emplois) et décourager les sapeurs-pompiers volontaires si toute la chaîne des soins et des services a été brisée. Il faut d'urgence pour pallier les effets du numerus clausus mettre en place des mesures pour conserver le maillage de médecine générale existant. Les politiques, le parlement, le gouvernement, l'ARS et l'ordre des médecins doivent mettre les mesures adéquates en place. Il s'agit de la santé !

- Transferts de l'eau et de l'assainissement : Encore un petit peu de l'autonomie des communes qui va disparaître, et quels seront les effets sur les plans administratifs, comptables, tarifaires et humains ... La technocratie parisienne ne nous donne pas d'outils pour gérer cela ... Seulement une loi, qui oblige les communes à transférer les compétences aux communautés de communes. Pour la CCPH, les élus ont décidé de faire une étude, compliquée sur plusieurs années pour préparer ce transfert en préparant plusieurs scénarii avec leurs impacts sur le prix du m<sup>3</sup> pour quand viendra l'heure du choix ...
- Aujourd'hui l'eau potable est un enjeu pour nombre de communes, nous avons vu en 2018 suite à la sécheresse que nombres de communes ont manqués d'eau.

- Nous fournissons les communes du syndicat des eaux des six bœufs. L'Etat et ce syndicat étaient les demandeurs.
- A la demande du syndicat des eaux des Six Boeufs, une solidarité entre communes a été mise en place car des communes n'avaient plus d'eau potable ... Le manque d'eau potable a été, et reste une des principales raisons de la fusion de communes et de création de syndicats. Le réchauffement climatique impacte fortement cette problématique.

Aujourd'hui nous n'avons pas le retour de l'action solidaire que nous avons initiée car un contentieux avec ce syndicat génère des impayés importants. L'équilibre budgétaire s'avérera impossible et je suis forcé de faire appel aux autorités de tutelles ... Espérons que la raison l'emportera

- En termes d'assainissement : nous essayons de lancer la dernière tranche pour Saulnot. Il restera Corcelles, Gonvillars et Malval ensuite. Je me suis battu pour que le TTS (taux total de subventions) limitant à 30% les subventions pour les réseaux de collecte soit débloqué. Ceci est fait sauf que seules les communes de moins de 500 habitants ont droit à ce nouveau dispositif, donc nous ne pouvons pas accélérer notre dossier de l'assainissement pour l'instant... Les coûts étant très élevés.
- Plan éolien : Nos projets auraient pu avancer plus vite si la mise en place du plan éolien se concrétisait, mais, à ce jour, aucunes nouvelles des autorités, les études complémentaires sont toujours en cours ... Certains collègues maires, ont vu leurs projets se réaliser au bout de 11 années d'études, de recours et de contentieux. Tandis que d'autres collègues maires en Allemagne ont vu leur parc éolien en fonction au bout de 2 années seulement, cherchez l'erreur ! Pour rappel le plan éolien initialement prévu devrait rapporter environ 150 000€/an et ce pendant 2 x 15 ans ... !

### **Les réalisations 2018 :**

- Un très gros programme de voirie a été réalisé (150 000€)
- Des sommes importantes (plusieurs milliers d'euros) ont été utilisées pour la fin de la mise en place de l'ADAP (agenda d'accessibilité programmée) dans les bâtiments communaux : mairie, APC, salle de cérémonie, salle polyvalente.
- Le calvaire à côté de l'église a été entièrement rénové (aides de l'état et du département).

- Des améliorations conséquentes ont été apportées aux réseaux d'eau potable, d'assainissements.
- L'APC (agence postale communale) monte en puissance en termes de fréquentation, un vrai service a été rétabli par et pour la commune, ces locaux permettent aujourd'hui de faire vivre notre site internet, de prendre des rendez-vous avec le médiateur de justice en toute confidentialité et aussi à partir de maintenant avec les services des opticiens mutualistes d'Héricourt qui vous offrent sur rendez-vous les mêmes prestations qu'ils proposent habituellement dans leurs locaux.
- Le centre de première intervention et de secours est en croissance en termes d'effectifs et l'intégration de jeunes volontaires féminins a été importante en 2018. Nous continuons de doter tous les ans nos pompiers de matériel et d'équipements. Ce service a été étendu aux villages voisins par une convention avec le SDIS.
- 2018 nous a mobilisé pour l'ouverture d'une nouvelle boulangerie, c'est aussi un service important à la population qui a été rétabli. Les clients affluent de tous les villages des alentours, c'est une réussite.
- Un dossier GEMAPI concernant Essouavre a été repris par la CCPH suite au transfert à celle-ci de cette compétence (40 000€).
- Le pôle éducatif est enfin stabilisé, il n'y a plus d'extension de prévue. Tout le personnel et tous les élus des toutes les communes sont aujourd'hui parfaitement intégré. Encore un bel exemple de mutualisation et de coopération.

Tous ces services, nouveaux ou améliorés, sont le fruit d'une belle solidarité entre les communes. Ils profitent non seulement aux habitants de Saulnot, mais également aux habitants des différents villages voisins.

### **2018/2019**

- 2018 c'est aussi la fermeture du café, il va falloir travailler sur ce dossier en 2019. Une reprise et une réouverture seraient souhaitables.

- 2019 : Au vu des incertitudes et des restrictions budgétaires, des dossiers en attente, ou finalisés, seront poursuivis dans la mesure des finances disponibles :
- DETR Essouavre (GEMAPI)
- Skate-park et / ou aire de jeu (Etat 40% de subventions). Des financements complémentaires sont en cours de recherche.
- Voiries → nouveau programme à définir (subventions du conseil départemental seront demandées).
- Assainissement eaux usées → mise en place de réseaux séparatifs (dernières tranches de Saulnot).
- Etudes pour la réhabilitation de la salle polyvalente et changement de mode de chauffage dans le cadre de la transition énergétique et des économies d'énergies.
- Fin de la mise en place de l'ADAP.
- Animations par l'association Ciel Bleu pour les plus de 60 ans.
- Soutien aux associations.
- Travaux forestiers sur Gonvillars, Corcelles, Malval et Saulnot.
- La vidéoprotection / protection des personnes et des biens (subventions de l'Etat).

Cette liste n'est pas exhaustive.

Pour finir, il faut retenir que l'évolution des communes rurales reste notre challenge, un vrai défi.

Que nous nous efforçons de maintenir et développer les services aux habitants. Le maintien et le développement de la population, des commerces, et de l'artisanat.

Hier il a été décidé à la CCPH le transfert du CT (centre technique) du département, et d'Héricourt à Saulnot et d'agrandir la zone artisanale pour le maintien et le développement d'une entreprise de menuiserie/ ébénisterie, donc des emplois supplémentaires sur la commune.

Beaucoup reste à faire, dans l'intérêt du plus grand nombre. Il faut remercier les élus du conseil municipal et des intercommunalités pour l'avoir compris et d'œuvrer dans ce sens.

*Je vous souhaite à tous une bonne et heureuse année 2019, que vos vœux et nos projets se réalisent.*